
Enquête de l'OVE « Conditions de vie des étudiant-e-s 2013 » : un constat qui appelle à des mesures d'urgence

L'Observatoire de la Vie Étudiante a publié son rapport tri-annuel sur la situation matérielle et morale des 2 millions d'étudiant-e-s inscrit-e-s en France. **Un rapport qui constate et quantifie les problèmes que nous observons en tant que syndicat étudiant.**

Avec plus de la moitié des étudiant-e-s (54%) qui se considèrent en difficulté financière, la précarité est une réalité. Ce chiffre atteint même 2/3 pour les enfants d'ouvrier-e-s et d'employé-e-s.

Un-e étudiant-e sur 2 se salarie en dehors des vacances scolaires et, dans plus de la moitié des cas, cela n'est pas lié à ses études (stage, alternance...). Pour près de 20% des étudiant-e-s salarié-e-s, l'activité d'emploi est jugée "concurrente ou très concurrente" aux études. Ce phénomène de "l'emploi étudiant", qui se développe depuis plusieurs années et qui est encouragé par les gouvernements successifs, **nuît clairement à la réussite des étudiant-e-s, en particulier ceux/celles issu-e-s des classes populaires.**

Beaucoup d'étudiant-e-s sont contraints de se salarier pour des raisons financières. En effet, les aides publiques ne représentent que 17% du budget d'un-e étudiant-e, derrière les aides familiales et très loin derrière les revenus issus de l'emploi (près de 50%). Les bourses sur critères sociaux ne concernent aujourd'hui que trop peu d'étudiant-e-s et sont très faibles au vue des besoins financiers d'un-e étudiant-e. **Étudier est, en soi, un travail, il n'est pas acceptable qu'un-e étudiant-e soit contraint-e de se salarier pendant ses études.**

En parallèle, plus d'un-e étudiant sur 4 renonce à des soins de santé. Le régime étudiant de Sécurité sociale est aujourd'hui caduque : il garantit un accès aux soins et une qualité de service inférieurs au régime général. L'intégration des étudiant-e-s au régime général permettrait d'améliorer nos conditions d'accès aux soins mais, pour causes de liens financiers avec les centres de gestion du régime étudiant de sécurité sociale, les autres organisations étudiantes, et notamment l'UNEF, s'y refusent.

Face à ce constat renouvelé de la précarité économique - voire sanitaire - des étudiant-es et du développement du salariat étudiant nocif à notre réussite, **Solidaires étudiant-e-s réaffirme la nécessité de mesures d'urgence structurelles :**

- L'augmentation massive, en nombre et en montant, des bourses sur critères sociaux, versées de manière régulière, sur 12 mois, avant d'instaurer un **salaire pour tou-te-s les étudiant-e-s** se déclarant fiscalement indépendant-e-s de leurs parents, financé par les cotisations sociales.

- L'**intégration de la Sécurité sociale étudiante à la Sécurité sociale générale** avec intégration des personnels afin de soustraire la santé étudiante d'un service marchand de mauvaise qualité géré par des centres de gestion privés
- La **gratuité totale de l'enseignement supérieur**, principe constitutionnel en France, avec la disparition des frais d'inscription, y compris dans les établissements publics à statut dérogatoire
- Un **plan massif de construction et de réhabilitation de logements étudiants publics** dignes et à bas loyer afin de répondre à la crise du logement, ainsi que la réquisition des logements vides
- Une **augmentation conséquente du budget des œuvres universitaires** (CNOUS et CROUS) pour garantir le maintien et le développement de services aux étudiant-e-s à bas coût et de qualité, notamment la restauration universitaire

Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttés
Contacts locaux : 0782333900/ lille@sud-etudiant.org
Porte-parolat : 06.86.80.24.45
<http://www.solidaires-etudiant-e-s.org/>
contact@solidaires-etudiant-e-s.org